



## ALLOCUTION D'OUVERTURE

Mme Sheila Weatherill  
Enquêtrice indépendante  
Enquête sur la listériose

M. le Président, membres du comité, merci du temps que vous me consacrer.

C'est un privilège de comparaître devant vous aujourd'hui afin de partager certains commentaires sur mon mandat en tant qu'Enquêtrice indépendante de l'enquête sur la listériose.

L'an dernier les Canadiennes et les Canadiens ont été témoins d'un évènement tragique qui a éventuellement coûté la vie à 22 citoyens. Cette tragédie a été causée par des aliments assumés être salubres, mais qui ne l'étaient pas.

J'ai été approchée par le gouvernement pour diriger cette enquête. Je suis fière en tant que Canadienne d'accomplir ce que je peux pour mieux comprendre cet enjeu de grande importance pour nous tous, afin de découvrir ce qui s'est produit durant l'éclosion de listériose de 2008, et afin de prévenir que cela ne se reproduise.

Cet évènement a ébranlé la confiance des Canadiennes et des Canadiens dans la salubrité des produits alimentaires, et dans le système d'inspection des aliments.

Les Canadiennes et les Canadiens s'attendent à ce que les aliments soient salubres et à ce que le système d'inspection fonctionne. Ils s'attendent à être informés d'une manière appropriée et claire lorsqu'il y a un problème, et ils s'attendent à ce que tous les niveaux de gouvernement coopèrent de façon efficace dans le meilleur intérêt du public.

Je reconnais que les membres de ce comité ont un rôle clé à jouer dans les efforts actuellement en cours pour s'assurer que notre système de salubrité des aliments soit dans les meilleurs au monde.

Je prends mes responsabilités très sérieusement. Ce comité et l'enquête indépendante que je dirige peuvent tous deux contribuer de façon

significative afin de prévenir qu'une tragédie telle que celle qui s'est produite l'été dernier, n'ait lieu à nouveau.

C'est pourquoi lorsque j'ai été approchée, j'ai accepté de diriger une enquête non partisane sur l'éclosion de listériose de l'été dernier.

J'ai été nommée par la Gouverneure en conseil, le 20 janvier 2009, afin de diriger l'enquête avec le mandat précis :

- d'examiner les faits, les circonstances et les facteurs qui ont contribué à l'éclosion de listériose;
- d'examiner l'efficacité et l'efficacite de l'intervention des organismes fédéraux, de concert avec leurs partenaires au sein du système de salubrité des aliments, pour ce qui est de la prévention, du rappel des produits contaminés, ainsi que de la collaboration et de la communication avec leurs partenaires au sein du système de salubrité des aliments et les consommateurs;
- de formuler des recommandations, fondées sur les leçons tirées de l'incident et des pratiques exemplaires relevées dans les autres pays, quant aux mesures à prendre pour mieux prévenir la survenance d'une éclosion similaire à l'avenir et retirer du marché les produits contaminés.

Vous êtes au courant, je le sais, que mon enquête est en cours, et qu'ainsi je suis limitée sur ce que je peux dire publiquement.

C'est un élément important, M. le Président.

Bien que je comprenne que les gens veulent de la clarté, des conclusions, et des recommandations qui peuvent être implantés dès que possible, j'ai une obligation de respect de mon mandat et ce faisant, de ne pas préjuger de ce j'entends et apprend au cours de l'enquête. Je rendrais un mauvais service aux Canadiennes et aux Canadiens en sautant aux conclusions avant que tous les faits ne soient récoltés et analysés.

Je peux affirmer cependant, que la traînée d'évidence sera suivie peut importe où elle nous mènera et, que j'entends faire des recommandations claires qui auront comme but commun d'améliorer la salubrité des aliments que les Canadiennes et des Canadiens consomment.

M. le président, je demande donc la compréhension des membres du comité, dans l'appréciation que cela va guider ce que je peux dire aujourd'hui en réponse à leurs questions. Je suis cependant disponible pour discuter de l'approche que nous prenons avec l'enquête.

Mon mandat requiert que je livre mes découvertes et mes recommandations d'ici le 20 juillet prochain. Je suis confiante que mon rapport sera substantiel et en temps.

Actuellement, l'enquête est engagée dans une revue en profondeur des événements qui ont conduit à la tragédie de l'été dernier, avec comme emphase particulière :

- l'établissement d'une meilleure compréhension de ce qui est arrivé,
- ce que chacune des trois organisations fédérales clés, l'Agence de la santé publique du Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et Santé Canada ainsi que Maple Leaf Foods a fait, quand et pourquoi,
- l'analyse de la qualité et de l'adéquation des interventions des trois principales organisations fédérales impliquées,
- la détermination de la pertinence et de l'adéquation des actions engagées à ce jour par les trois principales organisations fédérales impliquées, en réponse à l'éclosion, et
- les améliorations à être considérées, basées sur ce qui s'est produit l'été dernier et en tenant compte des avis ou des meilleures pratiques internationales.

Je souhaite vous assurer que nous sommes déterminés à identifier des améliorations afin que de telles situations ne se reproduisent jamais.

Mon travail en tant qu'enquêtrice indépendante de l'éclosion de listériose de 2008 est guidé par cinq principes :

1. accès à l'information la plus précise et complète disponible,
2. indépendance de toutes les parties, internes ou externes au gouvernement,
3. techniques d'enquêtes systématiques et méthodiques,

4. conseil d'experts externes, et
5. finalement, considération de tous les points de vue légitimes afin de s'assurer que l'approche générale est équitable, collaboratrice et constructive.

Permettez moi maintenant de discuter de chaque principe en détails.

Au sujet de l'accès à l'information la plus précise et complète disponible, je suis heureuse de vous faire part que notre enquête a reçue l'entière collaboration des trois organisations impliquées dans ce dossier ainsi que de Maple Leaf Foods.

Nous avons aussi eu des discussions fructueuses avec les cadres supérieurs et les chefs des services médicaux provinciaux, incluant ceux de l'Ontario.

A ce jour, nous avons reçu une quantité significative de documents, qui est maintenant l'objet d'un examen détaillé. Cette documentation complémente et supporte plus de 100 rencontres, visites et entrevues d'enquête que nous aurons complétées en préparation de notre rapport.

Notre enquête a recruté des individus ayant des expériences et des compétences qui constituent le cœur de notre équipe – un dosage de fonctionnaires fédéraux, expérimentés en gouvernance, salubrité des aliments et réglementation ; de médecins ; de spécialistes de la santé publique, des soins de longue durée et de la documentation d'enquête ; et de conseillers juridiques indépendants.

Nous avons aussi un groupe d'experts conseil :

- Dr. John Carsley, un expert de santé publique, actuellement clinicien de santé publique de la régie de santé du Vancouver côtier en Colombie Britannique,
- Dr. Walter Schlech, un expert de la listeria chez ceux présentant un déficit immunitaire qui a été impliqué dans le premier événement ayant identifié la listeria dans les aliments, dans les années 80, de l'Université de Dalhousie en Nouvelle-Écosse,
- Dr. Mansel Griffiths, un expert des micro-organismes d'intoxications alimentaires de l'Université de Guelph en Ontario;
-

- Dr. Bruce Tompkin, un microbiologiste de l'Illinois et expert en système de salubrité des aliments qui a travaillé avec quelques uns des producteurs majeurs d'aliments américains (Swift, Beatrice, Armour, ConAgra) en tant qu'expert en hygiène industrielle, et
- Dr. Michael Doyle, un microbiologiste de la Georgie et un expert de la listéria qui est directement impliqué avec le rappel américain des arachides et plus récemment avec le rappel des pistaches.

Quant au principe d'indépendance, il est important pour moi que cette enquête soit conduite avec une indépendance complète, puisque je crois que l'indépendance couplée à une approche collaborative, est la meilleure opportunité de comprendre ce qui s'est produit et notre meilleure chance d'identifier des suggestions constructives vers des améliorations.

Quant à notre approche et notre expertise, nos conseillers juridiques sont spécialisés dans les processus de découvertes. Nous avons aussi le support de spécialistes de la documentation d'enquête afin d'identifier les preuves clés dans les données que nous avons reçues.

Et en ce qui a trait au principe d'équité, notre but est de traiter tous ceux et celles qui sont engagés dans notre processus avec respect et ouverture d'esprit, tout en s'assurant de l'équité procédurale fondamentale.

En conclusion, M. le Président, je veux vous rassurer, vous et les membres du comité, que notre enquête progresse, que nous continuons à recevoir l'entière collaboration de tous les participants, et que nous sommes en temps pour compléter notre rapport d'ici le 20 juillet.

Je crois que votre comité et mon enquête partage une intention d'aller au fond des choses de ce qui s'est produit l'été dernier dans le système alimentaire. Pourquoi est-ce que l'éclosion de listériose de 2008 a dû se terminer de façon tragique -- 22 morts et toute la souffrance causée aux familles et communautés canadiennes ?

Comme vous, nous recherchons des recommandations visant à réduire le risque et les conséquences de toute éclosion future.

Merci, M. le Président, de l'opportunité de comparaître devant votre comité. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.